



## Accident corporel pendant la cantin

-----  
Par didkill

bonjour à tous et merci à ceux qui pourront m aider.

Ma fille a subie un accident il y a quelques jours pendant la pause périscolaire du midi dans son école.

en fait, dans le préau ou les enfants jouent entre la pause, une table lui ai tombé sur les doigts et a casser 2 doigts avec un itt de 21 jours.

je le demande si je dois porter plainte, et à qui, car d après les medecins, ma fille ne retrouvera sans doute jamais une récupération total sur sa main, et certaines activités risque de lui être impossible.

elle a 8 ans, et je ne sais pas quoi faire à part l emmener à l hôpital tout les 3 jours remplacer ses pansements.

qu en pensez vous ? ai je une chance de lui obtenir un quelconque dédommagement?

merci de votre aide

-----  
Par ESP

Bonjour

Avez vous contacté l'assurance scolaire?

-----  
Par didkill

bonsoir et merci de votre reponse

oui j ai appeler l assurance scolaire de ma fille mais comme il n y a pas de tiers responsable, car il semblerai que la table soit tombé toute seule

il me dise qu il n entre pas en compte

la mairie elle a déclaré le sinistre auprès de son assureur mais je n ai rien recu d autre que la déclaration faite de l accident.

je ne sais pas si je dois porter plainte ou quelque chose comme ça?

-----  
Par ESP

Je pense qu'il faut d'abord attendre la décision de l'assureur. un table qui tombe, cela veut dire que la sécurité n'était pas parfaite et que la responsabilité civile de l'établissement devrait prendre le sinistre en considération.

-----  
Par didkill

merci encore pour votre reponse, je vais attendre la decision de l assureur.

je vient en plus d apprendre que le meme accident c est produit en decembre avec la meme table, donc pour le coup c est vraiment une faute de leur part

je vous tiendrai au courant ca peut aussi aider d autre personne dans le meme cas

-----  
Par ESP

Oui, cela sera intéressant.

Bonne suite

-----

Par didkill

merci encore pour votre reponse, je vais attendre la decision de l assureur.

je vient en plus d apprendre que le meme accident c est produit en decembre avec la meme table, donc pour le coup c est vraiment une faute de leur part

je vous tiendrai au courant ca peut aussi aider d autre personne dans le meme cas

-----  
Par ESP

Oui, cela sera intéressant.

Bonne suite